

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2012

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Bernard BRAUN, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : David CARABIN.

Procurations : Francine PIERRE à Odile CHANDELIER
François KLAEYLE à Malika TRANCHINA,
Véronique DEVIGNES à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,
Yves COLOMBAIN à Geneviève FLEURY,
Marc BARRON à Sophie WAKEFORD.

Date convocation : 14 décembre 2012

N°2012-086

Objet : Avenant n°2 à la charte partenariale du cœur
Rubrique : 7.10

Rapporteur : Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER
La Ville de Malzéville s'est engagée en faveur de l'amélioration du pronostic vital de l'arrêt cardiorespiratoire.

Cet engagement s'est traduit par l'adhésion à l'association "Grand Nancy Défi'b" et l'adoption de la charte partenariale du "COEUR" le 15 novembre 2007 qui, décline les 4 axes de ce programme :

- l'information et la sensibilisation du grand public à l'arrêt cardio-respiratoire,
- le recrutement et la formation des volontaires secouristes d'astreinte,
- l'implantation de défibrillateurs externes entièrement automatiques,
- une évaluation du programme.

Ainsi, dans le cadre de l'association Grand Nancy Défi'b, la Communauté urbaine, en lien avec les communes volontaires et le C.H.U de Nancy, a organisé la mise en place d'un réseau d'habitants bénévoles : les Sauveteurs Volontaires de Proximité (S.V.P). Ceux-ci, équipés d'un défibrillateur fourni par la commune où ils sont domiciliés, sont déclenchés par le S.A.M.U.-centre 15 pour porter secours à des victimes d'arrêt cardiaque dans leur quartier, dans un délai de 5 minutes.

Plus de 300 habitants ou S.V.P. sont impliqués et ont ainsi été formés aux gestes de secours.

La charte partenariale du "COEUR" lie la Communauté urbaine du Grand Nancy, 19 communes avec Art-sur-Meurthe, Dommartemont, Essey-lès-Nancy, Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdemont, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Laxou, Ludres, Malzéville, Maxéville, Nancy, Pulnoy, Saint-Max, Saulxures-lès-Nancy, Seichamps, Vandoeuvre-lès-Nancy, et Villers-lès-Nancy ainsi que le C.H.U de Nancy et l'association Grand Nancy Défi'b.

Un nouvel avenant est nécessaire pour actualiser la charte du cœur.

Après avis favorable de la commission solidarité emploi et politique de la ville réunie le 20 novembre 2012,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ**

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°2 à la charte partenariale du cœur et tout document relatif au programme.

Date : 20 décembre 2012

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Affichage : 21 décembre 2012

Accusé de réception en préfecture 054-215403395-20121220-2012-086-DE Date de télétransmission : 24/12/2012 Date de réception préfecture : 24/12/2012



Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX.